



ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSEMENT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont r. cus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 : Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon). Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 24 Août 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 22 août	69 75	400 40
Du 23	69 77	400 50
Du 24	69 80	400 40

BULLETIN

Une dépêche de Madrid, en date de ce jour, présente comme rassurantes les nouvelles de la Catalogne et de l'Aragon. Les insurgés ne tiennent pas tête aux troupes et se dispersent. « La tranquillité est complète dans les autres parties du royaume. »

Cette dernière phase est un cliché qui trouve son emploi chaque fois qu'une nouvelle insurrection se produit de l'autre côté des Pyrénées. Nous aurions lieu de suspecter aujourd'hui sa véracité, si, comme le prétend une feuille qui se pique d'être bien informée, Prim, après s'être embarqué dans un port anglais, avait cinglé vers le midi de la Péninsule. On se souvient que c'est dans l'Estramadure que Prim avait son quartier-général lors d'un autre pronunciamiento.

La fête offerte, à LL. MM. Impériales par l'archiduc Louis-Victor a été des plus brillantes. Les rapports sont toujours très intimes, ajoute la dépêche de Salzbourg, en date de ce jour, entre les deux empereurs et les deux impératrices. Ce matin, l'impératrice Eugénie et l'impératrice Elisabeth sont allées ensemble à la messe suivies d'un seul laquais. On assure que la translation à Paris des cendres du duc de Reichstadt a été convenue entre les deux empereurs.

Il est maintenant positif qu'aucun ministre français ne viendra à Salzbourg ; il n'y a eu, jusqu'à présent, que des entretiens confidentiels, d'un côté entre les deux souverains, de l'autre entre MM. de Beust et de Metternich. Les affaires d'Orient seraient le principal objet de ces entretiens.

Les choses ne se passeront pas tout à fait ainsi à Livadia résidence actuelle de l'Empereur de Russie : Fuad-Pacha, ministre des affaires

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 24 août 1867.

L'ANNEAU D'OR

PAR M. ADOLPHE FAVRE.

Correspondance littéraire Favre. — Reprod. interdite.

II. Suite.

Il y avait dans le cœur d'André une fierté que toutes les grandes âmes comprendront. Cinq mille francs eussent été pour lui la source de bien des joies qui lui faisaient encore défaut, malgré l'heureux changement survenu dans sa position ; avec une pareille somme, il eût pu procurer à son père une existence plus douce ; il eût pu continuer et presser davantage les études auxquelles il se livrait pour se faire recevoir capitaine au long cours. On peut bien des choses avec cinq mille francs ! Mais cette fierté dont nous venons de parler vint couper court à ses réflexions. Qu'avait-il fait pour mériter cinq mille francs ? Il s'était baissé et avait ramassé une bague qui était à ses pieds ; rien d'autre. André était à quelques pas de l'hôtel de l'Europe. Il entra, et, prenant à part l'hôte qu'il connaissait, il

étrangères de Turquie, parti de Constantinople, ainsi que nous l'avons dit pour complimenter à Livadia S. M. Alexandre II, s'y rencontrera avec le prince Gortschakoff.

Un détachement de zouaves pontificaux envoyé à Albano, où le choléra exerce de cruels ravages, y prodigue ses soins aux malades avec une admirable intrépidité. Des lettres de Rome annoncent que le Pape a décoré le lieutenant Résimon et trois sous-officiers de ce détachement ; tous les soldats ont reçu la médaille.

Sa Sainteté fait distribuer des secours en argent et en vivres aux pauvres de Rome et d'Albano ; les israélites indigents de Rome ont reçu 2,000 francs.

Le parlement anglais a été prorogé aujourd'hui par commission. Deux circonstances impressionnent agréablement le public de Londres : à savoir, la réception enthousiaste faite par les populations de l'Allemagne du Sud à l'Empereur et l'Impératrice des Français, et, ensuite l'accueil exceptionnellement sympathique dont les journalistes français ont été l'objet de la part des Danois.

Le président Johnson vient de destituer le général Sheridan, gouverneur de la Louisiane ; cette mesure est la conséquence des dissentiments qui existent, entre le président et ce général, sur la conduite à tenir à l'égard des Etats du Sud ; Sheridan est remplacé par le général Thomas.

A la date du 14 juillet, jour du départ du paquebot récemment arrivé de Montevideo, cette ville et tout le territoire de la république étaient en proie à un profond sentiment d'indignation et de terreur : on venait de découvrir un complot ayant pour but de faire sauter, au moyen d'une mine déjà toute préparée, le palais du gouvernement. Le chef du complot était un certain Eduardo Betran, aujourd'hui en fuite ; il avait pour auxiliaire un ingénieur allemand.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas.)

Toulouse, 21 août, soir.

Le réfugié Moncasi est dirigé sur Bourges, huit autres réfugiés sont dirigés sur Besançon.

lui annonça qu'il croyait savoir où était l'anneau perdu.

— En vérité ! fit le maître de l'établissement ; alors mon cher monsieur Kérouan, prenez donc la peine de me suivre, je vais vous conduire auprès de la pauvre demoiselle.

Deux minutes après, André fut introduit dans une chambre que l'hôtelier avait fait meubler et tapisser de son mieux, et dans laquelle une seule personne se trouvait. Cette personne se retourna, et le capitaine stupéfait recula d'un pas.

Il avait devant lui la jeune fille de l'Eglise. — Vous savez où est ma bague, monsieur ? demanda l'étrangère en s'avancant précipitamment, et cependant avec timidité, vers André.

— Mieux encore, répondit celui-ci en cherchant à combattre son émotion et à comprimer les trop rapides battements de son cœur ; mieux encore ; mademoiselle, je l'ai.

La charmante enfant jeta un cri de joie. — Oh ! Monsieur, donnez, je vous en prie ! je craignais tant de ne plus la retrouver.

Et comme André, fasciné, ne paraissait pas se hâter, elle reprit : — Ah ? pardon, j'oubliais ; les cinq mille francs, les voici.

Elle avait retiré cinq billets de banque d'un petit portefeuille, et elle les présentait à André.

— Mademoiselle, recevez votre bague, dit celui-ci, je suis heureux de pouvoir vous tirer d'inquiétude. — Eh bien ! mais prenez donc, fit la jeune fille en voyant qu'André Kérouan se retirait sans toucher

Madrid 21 août, 5 heures du soir.

La poursuite des insurgés de Catalogne a été commencée avec énergie et dans la journée d'hier (20 août), Moriones, Valdrich et Contreras ont été mis en déroute. Les insurgés sont dispersés et cherchent à repasser la frontière.

Bayonne, 22 août.

Les lettres de Madrid annoncent que cette capitale a été déclarée en état de siège. Aucun mouvement ne s'était produit à Madrid ni dans les environs.

Cinq régiments d'infanterie et trois escadrons de cavalerie avaient été envoyés de Madrid en Catalogne et dans l'Aragon.

Les communications télégraphiques étaient très-difficiles.

St-Petersbourg, 22 août.

On mande d'Orenbourg que la conclusion de la paix, avec les états de l'Asie centrale, ne peut avoir lieu avant l'arrivée du général Kaufmann, gouverneur du Turkestan.

Le bruit court que de nouveaux mouvements ont eu lieu sur la frontière russo-bulgare.

Varsovie, 21 août, soir.

Le gouvernement a informé le consul général d'Autriche que tous les sujets autrichiens, qui sont encore retenus en captivité en Russie pour avoir participé à la dernière insurrection polonaise, seront mis en liberté et consignés aux autorités autrichiennes à la frontière.

LES TROUBLES D'ESPAGNE.

Les séditions militaires deviennent un fait périodique de l'autre côté des Pyrénées. Cela ne paraît pas tirer à conséquence. Un bataillon se révolte ici ou là, un groupe de réfugiés débarque sur la côte, ou passe la frontière au cri de : *Vive la liberté !* ou de : *Vive la Constitution !* ou de : *Vive Prim !* ou de : *Vive O'Donnell !* Des « troupes fidèles » sont envoyées à la poursuite ; on échange des coups de fusil dans la montagne ; les « troupes fidèles » ramènent prisonniers quelques chefs insurgés et beaucoup de soldats enrôlés ; on gracie les premiers, on fusille les seconds ou on les envoie aux présides : et voilà pour un an de tranquillité.

Le « mouvement » actuel est conforme au programme. C'est encore, paraît-il, le général Prim qui s'impatiente d'un exil luxueux et charmant. Il aurait quitté Bruxelles, se serait rendu en Angleterre et de là aurait fomenté l'insurrection qui vient d'éclater sur divers points de la Péninsule, en Catalogne, notamment. Il aurait promis de débarquer, de sa personne, aux environs de Gibraltar pour se mettre à la tête des révoltés. Il ne paraît pas, jusqu'à présent du moins, que ce courageux dessein ait été réalisé.

On parle d'un complot organisé dans le dis-

aux billets qu'elle lui offrait.

— Nelly ! appela-t-on. — Je suis à vous, mon oncle, dans un instant, répondit Nelly assez haut pour être entendue de l'autre pièce.

Puis s'adressant à André : — Mais, monsieur, cette somme...

La jeune fille n'acheva pas ; elle venait de regarder André, et elle avait tout de suite compris quel sentiment l'animait.

— Monsieur, pardon, excusez-moi... balbutia-t-elle.

— Si mademoiselle veut bien me le permettre, je pourrai lui indiquer quelques pauvres familles de la ville entre lesquelles ces cinq mille francs...

— Seront répartis. Oui, dit vivement Nelly ; ayez cette bonté.

Elle s'assit et prit un crayon avec lequel elle écrivit sur un petit agenda de poche les noms qu'André lui dicta.

L'adorable enfant tenait à réparer sa maladresse involontaire ; elle retint André, le présenta à son oncle et causa longtemps avec lui.

Nelly était une jeune fille de seize ans à peine, d'une beauté accomplie. De magnifiques cheveux blonds, un visage blanc et suavement modelé, des yeux pleins de candeur, un corps léger, svelte et gracieux, tout était sérapique en elle. De plus, elle jouissait d'un esprit cultivé et d'une pétulance d'imagination qui contrastait délicieusement avec toute sa personne.

Après une heure de conversation dans laquelle

trict de Tarragone et dans lequel seraient compromises plusieurs compagnies de soldats de la reine, cavaliers ou fantassins. A Barcelone, cette terre promise des insurrections, agitation dans la ville, levée de boucliers dans la campagne. Contre les émeutiers, la loi martiale ; contre les insurgés, la chasse à outrance. D'après les dernières dépêches, l'affaire était terminée au bout de quarante-huit heures. On n'en était pas fort ému dans le monde officiel. Une correspondance de Madrid nous apprend, en effet, que le 19 une grande revue a été passée en l'honneur du roi de Portugal et que l'ordre le plus parfait, l'enthousiasme le plus sympathique ont signalé cette solennité militaire.

Donc, encore un orage passé. Il serait préférable de beaucoup que l'Espagne en fût désormais exemptée. « C'est impossible, dit-on. » Nous prenons la liberté de contester absolument cette affirmation aussi aisée que désolante. L'Espagne possède, comme les autres contrées d'Europe, les éléments de la sécurité, de la prospérité intérieure. L'agitation du pays a pour cause l'inconsistance du pouvoir. Personne ne croit au lendemain. Or, c'est précisément la foi au lendemain qui constitue la force des institutions et amène le désencouragement des partis. Ce n'est pas tout de faire l'ordre à coup de sabre et de proscriptions, il faut faire la stabilité à coup de sages réformes. Puisque Narvaez s'y montre, lui aussi, impuissant, à d'autres !...

L'Epoque publie deux proclamations du général Prim dont elle se dit en mesure de garantir l'exactitude : l'une, à la nation, qui se termine ainsi :

Aux armes donc, compatriotes ! un petit effort de la part de chacun, et bientôt seront tombées les influences despotiques (et caciquismo) des campagnes, des camarillas de villes et la tyrannie de Madrid. Aux armes ! et ayez pleine confiance dans le succès : jamais la vie des mauvais gouvernements ne va plus loin que ne le permet la résignation mise à bout des peuples.

Vive la liberté ! Vive la souveraineté nationale.

JUAN PRIM.

L'autre, à l'armée, en voici la teneur :

Soldats ! vous devez répondre à la voix du pays, qui demande la révolution. L'armée espagnole a été, à toutes les époques de notre glorieuse histoire, le plus grand ennemi des tyrans, le plus ferme appui des droits et de la liberté de ses concitoyens. Faillira-t-elle à sa tradition dans ces moments solennels ? J'ai une multitude de preuves, une infinité de renseignements qui me permettent de proposer le contraire.

Camarades ! prenez vos armes pour vous unir à vos pères et à vos frères. Faites entendre le même cri qu'eux. Leurs intérêts sont les vôtres, leurs aspira-

André Kérouan, à son insu, s'était posé, par ses manières distinguées, en homme d'un rang supérieur à celui qu'il occupait, il sortit de l'appartement de Mlle Nelly d'Angeliers, la tête brûlante et le cœur en feu. Il aimait.

III.

LA FALAISE.

Il y a dans la vie de ces instants où l'intelligence la plus fortement douée ne saurait dompter le cœur. André Kérouan sentait bien l'immensité de la distance qui le séparait de la jeune Nelly ; il comprenait combien son amour était insensé, il n'eut cependant pas la force de le combattre à sa naissance.

Il avait vingt-cinq ans, l'âge où les passions, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, lorsqu'elles n'ont pas commencé à poindre, surgissent tout à coup avec une violence que la volonté la plus puissante peut à peine maîtriser.

Cette volonté, André ne l'avait pas, et le sentiment qu'il éprouvait pour Nelly d'Angeliers atteignait bientôt à ce degré qui rend tous nos efforts impossibles.

Au reste, tout semblait le favoriser. L'aventure de l'anneau ne s'étant pas répandue, le vieux Kérouan ignorait tout. D'un autre côté, Nelly, qui devait partir prochainement pour Paris, demeurait cependant toujours à Roscoff, ainsi que ses parents.

Comment André fit-il pour renouer la liaison que sa première conversation avec Nelly avait naturellement commencée ? Il n'eut qu'à seconder le hasard, ce grand maître en toutes choses.

tous celles de tous les bons espagnols. Si les plaintes de l'opinion indigène ne rendaient une révolution nécessaire, elle serait indispensable en présence des injustices et des mesures arbitraires dont l'armée est victime. Il faut en finir; il faut absolument qu'une nouvelle ère de réparation et de justice commence pour l'armée; qu'à l'esprit de coterie succède l'appréciation du mérite, l'intrigue les services, et à la naissance les droits à l'avancement.

Chefs, officiers et soldats! accomplissons tous notre devoir, écoutons tous le cri de notre conscience, et entendons les plaintes de nos concitoyens; et si vous devez être les premiers à recevoir les récompenses que vous aurez méritées, vous serez les derniers à aller vous reposer au sein de vos familles, recevant les bénédictions des populations reconnaissantes et rencontrant un admirateur dans chacun de vos compatriotes. Une armée ne prouve jamais mieux sa valeur que lorsqu'elle sait distinguer entre ce que son devoir lui commande dans des circonstances normales et ce qu'elle attend d'elle la patrie blessée dans tout ce qu'elle a de plus sacré.

Soldats! si la discipline oblige à défendre les bons gouvernements, elle ne peut pas exiger qu'on serve d'appui à la tyrannie. Si elle ordonne de combattre les émeutes, elle ne veut pas qu'on méconnaisse la voix des révolutions légitimes.

Soldats! vive la liberté! vive la souveraineté nationale!

Le même journal insère la note suivante en post-scriptum:

Nous recevons d'Espagne, au dernier moment, la nouvelle que trente-un villages de la vallée d'Aran se sont prononcés en faveur du mouvement qui paraît devoir se concentrer, pour le moment, en Catalogne.

Le général Contreras, à la tête de ses carabiniers, fait de nouvelles recrues parmi les paysans.

On ne sait rien aujourd'hui de la marche des généraux Pierad, Millan et la Torre.

Les ouvriers de Barcelonne persistent à ne pas rentrer dans leurs ateliers.

L'opinion générale est que si un mouvement éclatait dans cette ville, ce serait le triomphe de la révolution.

La Patrie, selon sa coutume, est optimiste. Voici les deux entretiens qu'elle publie:

Une dépêche de Perpignan annonce l'arrivée de troupes françaises sur la frontière franco-espagnole. Ces troupes ont été demandées pour opérer le désarmement des insurgés débandés et poursuivis par les soldats espagnols.

Un télégramme particulier nous informe que la bande dont les débris étaient attendus sur le territoire français était commandée par un nommé Pujol.

On parle aussi à Perpignan de papiers saisis sur des réfugiés espagnols se dirigeant vers la frontière, et d'après lesquels on invitait les bandes à se disperser, le coup étant manqué. — A. Olivier.

Une dépêche de Bruxelles nous assure que la tentative insurrectionnelle qui devait porter la date du 16 août a échoué par suite de divisions qui auraient éclaté au sein des organisateurs du complot, divisions dont les chefs de bandes n'ont pu être instruits assez à temps pour différer leurs mouvements. L'insurrection est considérée comme totalement avortée.

Le général Prim n'a pas quitté le territoire Belge, on assure qu'il a fait dire à ses amis qu'il ne se rendrait en Espagne que lorsqu'ils auraient pris une place forte. — E. Youillet.

Pour extrait: A. Layton.

Correspondance Parisienne.

LA LETTRE IMPÉRIALE DU 15 AOUT.

L'Empereur vient de manifester par un acte éclatant son incessante sollicitude pour la prospérité générale du pays, et, en particulier, pour ces populations rurales dont il aime à rappeler le fidèle attachement à sa personne. La lettre du 15 août provoque de toutes parts des témoignages de reconnaissance en rapport avec l'importance des services que ses prescriptions devront réaliser. L'Empereur a prouvé une fois de plus qu'il sait où sont les vrais besoins du pays; car, sans se laisser détourner de ses généreuses intentions, il s'est appliqué à résoudre une des plus graves questions d'intérêt public. Personne ne s'y trompe, et les campagnes ont compris tout de suite qu'il s'agit d'une de ses mesures que

A l'église il revit la jeune fille et son oncle, M. de Maurigny. Il salua, on lui rendit son salut. Nelly y ajouta même un sourire qui erra chaste sur ses lèvres comme un signe d'affection gracieuse.

Une autre fois quelques mots furent échangés; M. de Maurigny invita André à venir le voir.

Une sorte d'intimité s'établit entre le jeune capitaine et la famille étrangère; André avait su plaire, il devint l'ami de la maison. Il va sans dire que le vieux Kérouan, retenu chez lui par les infirmités, et n'apprenant rien du dehors, n'était nullement instruit de ce qui se passait.

A quoi bon prolonger plus longtemps cette exposition? Arrivons au résultat: les deux jeunes gens s'aimèrent.

Quand André apprit la tendre affection de Nelly pour lui, il crut qu'il en deviendrait fou. Père, position, avenir, tout fut un instant oublié. Et puis, lorsque vint la réflexion, la douleur se présenta avec elle.

André se dit de nouveau qu'un tel amour était une folie. Dans son désespoir il fut près de fuir pour tâcher d'aller oublier au loin. Car Nelly ne saurait l'en maudire; n'était-elle point un de ces anges au cœur pur, à la sympathie dévouée, qui, comme la sensitive, reçoivent et donnent les impressions qui les effleurent. Il lui expliquerait sa résolution: elle le comprendrait, elle l'approuverait.

Alors le malheureux jeune homme pensa à son père; il se représenta les devoirs qu'il avait à remplir et le dévouement filial l'emporta sur l'amertume de son cœur.

— Non, mon père, je ne vous quitterai pas, dit-il

l'opinion met au rang des bienfaits les plus considérables d'un règne.

C'est, en effet, un problème vaste et compliqué que celui d'amener à fin la construction d'un réseau complet des chemins vicinaux. — S'attacher à vaincre toutes les difficultés et à écarter tous les motifs d'impossibilité qui ont déjà fatigué bien des volontés; rechercher les meilleures combinaisons pour renverser les obstacles de toute nature; s'ingénier à créer des ressources assez puissantes pour attaquer et finir cette œuvre immense, arrêter des moyens efficaces d'exécution, c'est là, il faut l'avouer, l'ambition d'une haute intelligence et d'un caractère énergique.

Il faut, en pareil cas, se réjouir de posséder un Souverain si fermement déterminé pour le bien; il faut admirer en lui cette ardeur au travail dont la conséquence la plus féconde est de communiquer à tous le courage et la confiance si nécessaire dans des entreprises aussi gigantesques que celle-ci.

Nous ne dirons rien de plus de la grandeur de cette œuvre, ni de ses détails. Cette grandeur — ainsi que le dit M. de La Valette — s'impose à tous les esprits et ne pourrait qu'être atténuée par un commentaire. Quant aux détails il n'est personne qui ne livre avec toute l'attention qu'ils méritent, après la lettre Impériale, les documents qui l'accompagnent, c'est-à-dire: 1° La note du Ministre de l'Intérieur à laquelle se réfère cette lettre; 2° Le rapport du Ministre; 3° Le décret; 4° Enfin les instructions adressées aux Préfets pour l'application du décret.

Il y a, dans ces diverses pièces, cette clarté d'exposition qui caractérise le travail de M. de La Valette; tout y révèle une étude intelligente et approfondie des vues de Sa Majesté: c'est l'identification la plus complète de l'esprit du constructeur avec le génie de l'architecte.

Si la lettre de l'Empereur dénote un esprit ouvert aux larges conceptions et aux fécondes initiatives, il est juste de reconnaître la haute valeur d'une collaboration à laquelle, du reste, le Souverain a lui-même rendu le plus flatteur hommage. Le Chef de l'Etat a parlé du « zèle éclairé et de l'énergique activité » de M. de La Valette. Il ne pouvait tenir ce langage dans une circonstance plus opportune que le jour-même où le Ministre de l'Intérieur le justifiait si bien par ses actes. Ce zèle et cette activité de l'homme d'Etat se sont-ils jamais mieux prouvés que par cette prompt application des idées de l'Empereur?

Pour extrait: A. LAYTON.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans la Constitutionnel, sous la signature de M. Paulin Limayrac:

« La mesure du 15 août sera une belle page, et non la moindre, dans l'histoire des services et des bienfaits qui caractérisent ce règne.

« Le plan de l'Empereur est large; il s'agit d'améliorer, d'achever, de compléter nos voies de communications, et de faire que sous ce rapport, comme sous les autres, la France ne se laisse devancer par aucun peuple. Le plan, disons-nous, est vaste; ajoutons que les moyens d'exécution sous les plus équitables et les plus libéraux; puisqu'on les demande au triple concours des communes, des départements et de l'Etat, c'est-à-dire au pays lui-même. »

FRANCE.

La France s'exprime ainsi, sous la signature de M. Garcin:

« Paix et richesse nationale sont deux choses, qui se tiennent. Voilà le programme du 15 août. Au moment où l'on supposait que l'Empereur Napoléon méditait des plans de campagne, avec son ministre de la guerre, il préparait d'importantes améliorations avec son ministre des finances, et il traçait avec son ministre de l'intérieur le vaste plan des chemins vicinaux de France.

un soir, en embrassant avec effusion le vieillard.

— Que dis-tu donc là, André? fit le vieux marin; il n'est point question de départ, car les réparations de l'Armatine demandent encore plus de trois semaines; mais j'espère bien que lorsque, le moment viendra, tu n'iras pas faiblir! Mille sabords! c'est beau aimer son père, mais la mer avant tout!

Et l'excellent vieillard se prit à rire à cette consonance de jeu de mots.

André fut heureux en voyant que son père ne s'était nullement douté du sens que cachaient les paroles qui lui étaient échappées. D'un autre côté le calme et la sérénité du vieux Kérouan réagirent sur son cœur agité et y amenèrent un peu de repos.

Ce moment de tranquillité devait être court. (La suite au prochain numéro.)

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du 17 août 1867.

Texte: Revue politique de la semaine. — Réception du roi de Portugal au château de Meudon. — Courrier de Paris. — Le Sultan à Vienne. — Les Amazones crétoises. — Correspondance de Rome: Le brigandage dans les États pontificaux. — Shakespeare (suite). — Martial Scandoc, nouvelle (suite). — La fête du Trocadero. — Gazette du Palais. — Exposition universelle de 1867: la Galerie du Mobilier: l'Orfèvrerie française et étrangère, Joaillerie, Bijouterie, etc.; les Machines; les Chaudières (suite). — Industrie minière et métallurgique: la Houille (suite et fin). — Matériel agricole: établissement de M. Ganneron. Gravures: Réception du roi de Portugal au château de Meudon. — Visite du Sultan au Musée Ambras, à Vienne. — Les Amazones crétoises. — Rome: Bande de brigands surprise dans les montagnes de Sezze. — Aspect général de la fête nationale du 15 août, au Trocadero. — Exposition universelle: Joaillerie arabe: le Brésil. — Ensemble des produits exposés par la maison Christoffe et Cie. — Maison Ganneron; matériel agricole (3 grav.). — Rébus.

« Donner des chemins au dernier de nos villages, relier entre eux tous les groupes de population; ouvrir à l'activité de l'homme les débouchés qui rendent son travail productif; faire circuler partout le bien-être; féconder les campagnes après avoir embelli les villes; transformer l'agriculture, et, en augmentant la prospérité de chacun, accroître la fortune et la puissance de l'Etat: voilà ce que veut l'Empereur et, reconnaissons-le, le but est digne du Souverain qui a été élu par huit millions de suffrages. »

PATRIE.

On lit dans la Patrie, sous la signature de M. E. Dréolle:

« Ce n'est pas la première fois que cette question du réseau vicinal est mise à l'ordre du jour, mais qu'on nous permette de le dire, tout concourt aujourd'hui, les hommes et les circonstances, pour que l'attente des populations ne soit pas déçue.

« Les Conseils municipaux sont plus que jamais pénétrés des devoirs qui leur sont imposés comme représentants immédiats des intérêts ruraux; le renouvellement des Conseils généraux a introduit, en dépit des efforts contraires, de nouveaux éléments d'ordre et de dévouement local au sein de ces assemblées; enfin, le ministre à qui incombe la responsabilité de préparer l'œuvre du 15 août a donné des preuves de sa haute intelligence des besoins généraux du pays. »

L'ÉTENDARD.

L'Etendard fait observer qu'il ne suffit pas pour que la puissance industrielle et agricole d'un peuple atteigne sans entraves son développement régulier, que rien ne gêne dans les lois de douanes le transit des produits et des matières premières, il faut encore, aux produits comme aux matières premières que le réseau des communications inférieures, des chemins vicinaux devienne partout praticable et permette le transport des éléments divers de l'économie générale, avec le moins de frais possible: « C'est ce que veut l'Empereur, ajoute M. Jourdier; c'est ce qu'il a chargé son ministre d'exécuter. »

SIÈCLE.

Le Siècle veut bien reconnaître que la question est sérieuse, bien qu'elle ne réponde aux préoccupations « les plus vives du moment; » — il se propose d'apprécier l'ensemble du plan financier qui se rattache à la lettre impériale.

JOURNAL DES DÉBATS.

Le Journal des Débats s'attendait, lui aussi, à un programme d'un autre ordre: « On voit aujourd'hui, dit cette feuille, sous la signature de M. P. David, qu'il s'agit seulement de donner une nouvelle impulsion aux travaux publics, et de faire quelque chose pour les campagnes, après avoir fait pour les villes, un peu plus même que les villes ne demandaient. »

MONDE.

Dans une correspondance de Rome, 15 août, le Monde énumère les mesures nombreuses prises par le gouvernement pontifical pour alléger les malheurs et les souffrances des populations, actuellement éprouvées par l'épidémie cholérique; elle sévit avec une redoutable intensité, à Albano, et s'étend depuis quelques jours aux localités voisines. A Rome, on peut considérer l'état comme stationnaire et tendant même à décroître.

Pour extrait: A. Layton.

Nouvelles du jour

Le maréchal Bazaine prépare un travail étendu sur sa mission au Mexique.

— Il paraît certain, d'après une dépêche de la Vera-Cruz, que le corps de l'Empereur Maximilien a été remis au baron Magnus, ministre résident de Prusse au Mexique.

— De graves désordres viennent d'éclater en Irlande. Les orangistes et les catholiques en sont venus aux mains. Il y a eu des morts et des blessés.

— Un journal croit pouvoir annoncer que M. de Moustier quitterait prochainement le ministère des affaires étrangères, où il serait remplacé par le prince de Latour d'Auvergne. D'après la même feuille, le comte Walewski serait appelé à l'ambassade de Londres.

Ces indications sont purement imaginaires. — On reçoit de Londres le message royal lu aux chambres à l'occasion de la prorogation du Parlement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce document, c'est l'affirmation des bonnes relations de la Grande-Bretagne, avec les divers Etats de l'Europe, et la satisfaction hautement manifestée de l'arrangement intervenu entre la France et la Prusse, et la question du

Luxembourg. Quant à la question de l'Abyssinie, le gouvernement de la Reine a posé nettement l'alternative de la reddition des sujets britanniques ou de la guerre immédiate avec le roi Théosoros. Le message ne fait point d'allusions aux questions d'Allemagne ni d'Orient.

— On mande de Florence, 21 août, que l'escadre permanente de la Méditerranée vient d'être dissoute.

— L'uniforme des chasseurs à pied vient de recevoir des modifications analogues à celles pratiquées pour l'infanterie de ligne. Ainsi la tunique à deux rangées de boutons a remplacé l'habit à basques courtes; le pantalon tombant droit sur le coude pied a été substitué au pantalon bouffant, ce qui entraîne la suppression des jambières; le bonnet de police à visière a été rétabli; au lieu d'un shako en cuir, les troupes feront désormais usage d'un shako tout en drap; enfin la capote manteau a été abandonnée et on est revenu à l'ancienne capote pouvant se porter, soit seule, soit pardessus la tunique.

— Le Moniteur de l'armée annonce, d'après une correspondance de Rome que la désertion a complètement cessé dans les rangs de la légion d'Antibes.

Pour extrait: A. Layton.

SALZBOURG.

On écrit de Salzbourg 18 août, à la Presse de Vienne:

L'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice des Français fut signalée à 4 h. 1/2 précises. LL. MM. Autrichiennes se trouvaient à la gare depuis un quart d'heure. L'Empereur François-Joseph, passa en revue le détachement de chasseurs posté dans la gare. L'Impératrice Elisabeth portait une robe de soie de la nuance lilas, qui a été nommée couleur Eugénie, recouverte de magnifiques dentelles. Sa coiffure était aussi attrayante qu'à l'ordinaire. Le train spécial français s'avancé lentement.

Lorsqu'il s'arrêta, — encore à une centaine de pas de l'endroit où avait été étendu le tapis — comme à l'arrivée du Sultan, — l'Empereur Napoléon salua du wagon, voiture magnifique qui, à cause de la chaleur, n'était pas garnie de fenêtres, mais seulement d'une espèce de persiennes, tandis qu'en même temps l'Empereur François-Joseph, revêtu de l'uniforme de maréchal et portant le grand cordon de la Légion d'Honneur, s'avancé en saluant. Napoléon était en habit noir et portait un chapeau cylindrique. Son attitude était élégante, distinguée, gracieuse. L'Impératrice Eugénie portait une robe de voyage, garnie de pointes noires et un chapeau couvert d'un voile. L'Empereur Napoléon ôta son chapeau; l'Empereur François-Joseph salua militairement. Les deux empereurs se serrèrent la main, puis l'Empereur Napoléon s'approcha de l'Impératrice Elisabeth dont il porta la main à ses lèvres et l'Empereur François-Joseph en fit autant à l'Impératrice Eugénie. Les deux Empereurs passèrent devant le front des chasseurs pendant que la musique jouait l'air de la Reine Hortense. Puis eurent lieu les présentations des deux suites. L'Impératrice Eugénie s'entretint quelque temps avec la comtesse de Koenigsigg. Le passage de la gare à l'escalier était richement orné; partout brillaient nombreux N en or et en broderies.

Des membres de la famille Impériale d'Autriche il n'y avait que l'archiduc Louis de présent. Les ministres se tinrent en spectateurs sur l'arrière-plan. La légation française était en grand uniforme. Avant l'arrivée du train français, l'Empereur François-Joseph s'était entretenu quelque temps avec l'ambassadeur duc de Gramont. A la gare même, et dans la rue tentèrent à plusieurs reprises des vivats prolongés. Une trentaine de personnes assisteront au dîner d'aujourd'hui. On a attendu vainement le roi de Bavière.

Augsbourg, 19 août. — On nous communique les détails suivants sur la visite de l'Empereur Napoléon au Gymnase (Lycée) de St-Anne. L'Empereur fut reçu à la porte par le directeur des études Dr Metzger, auquel il donna la main cordialement en lui exprimant en langue allemande, le désir de revoir avec l'Impératrice les lieux où il avait séjourné comme écolier. On lui présenta, d'abord, une table votive, et rappelant, par une inscription latine, que l'Empereur Napoléon III avait été élève du Gymnase. Cette table a été consacrée à l'Empereur par le Gymnase de St-Anne. — Sa Majesté désigna lui-même, alors, les salles où elle avait fait ses études et les places qu'il avait occupées. Il montra, avec une animation particulière, le nom de « Louis Napoléon » qu'il avait gravé lui-même sur la bordure d'une fenêtre et qui est encore très-lisible; l'Impératrice eût beaucoup de plaisir à faire voir cette inscription aux personnes de sa suite. L'Empereur et l'Impératrice quittèrent, après dix minutes, avec une émotion visible, ces lieux chers à leurs souvenirs.

(Gaz. d'Augsbourg du soir.)

La ville de Salzbourg s'étend sur les rives de la Salza qui réunit un pont de bois de 114 mètres. Elle est dominée de trois côtés par des montagnes couronnées de manoirs et de couvents.

Fondée en 782 par l'évêque Rupert, elle tire son nom des salines voisines célébrées par Frédéric Stihland (Salzbourg ville de sel).

Ses maisons aux toits plats, aux murs blancs, aux terrasses italiennes, coquettement bâties, offrent l'aspect le plus riant et le plus pittoresque. La porte de Neuthor est un vrai tunnel taillé dans le roc, dominé par la statue colossale de St. Sigismund. La place de la Présidence, au centre de la ville, est formée par la cathédrale, entièrement revêtue de marbre blanc, la fontaine Hollbrunnen et le Neulsan avec sa tour à carrillon.

Mozart écrivait à Humphrey David: « Qui n'a pas vu Salzbourg n'a rien vu, et si l'on ne peut aller à Naples il faut aller à Salzbourg. »

L'éloge est peut-être excessif, mais il s'exécute facilement dans la bouche de celui qui avait vu le jour dans une petite maisonnette près du pont de Salzbourg. C'est à l'hôpital de cette ville que mourut Paracelse, le docteur illustré qui, un des premiers essaya d'appliquer la chimie à la médecine.

9 ^e	Salgues (Ant.), de Reilhac...	50
10 ^e	Fabre (André), d'Alhiac....	50
11 ^e	Décors (Ant.), de Gramat...	50
12 ^e	Tocavent (P.), de Couzou...	50
2^e Pouliches de 3 ans.		
1 ^{re} Prime.	Solignac (Jean), de Thégra.	150
2 ^e	Galabert (L.), d'Issendolus..	100
3 ^e	Tournié (F.), d'Issendolus..	75
4 ^e	Tournié (G.), de Flaujac ..	75
5 ^e	Bergougoux, A. d'Alvignac.	50
3^e Pouliches de 2 ans.		
1 ^{re} Prime.	Lavergne (Ant.), d'Alvignac.	80
2 ^e	Despeyroux, de Thémimettes.	60
3 ^e	Andral (J.), de Rocamadour.	60
4 ^e	Pézet (Victor), des Fons....	50
5 ^e	Bourdon (Cl.), de Loubressac	50
6 ^e	Marcillac (Ant.), de Gramat.	50
7 ^e	Ortal (Jph.), de Montvalent..	50
8 ^e	Lacarrière (A.), de Lacapelle	50
9 ^e	Martel (Thomas), de Bio....	50
10 ^e	Yzorche (M.), de Montvalent	50

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RESEAU CENTRAL EMBRANCHEMENT DE CAHORS A LIBOS

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Communes de Soturac, — Duravel, — Vire et Puy-l'Évêque, — Parnac, — Douelle.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AVERTISSEMENT

donné en exécution de l'article 10 de la loi du 3 mai 1841.

Le public est prévenu que la Commission nommée en vertu de l'article 8, de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-un, pour examiner les observations et réclamations soulevées par l'enquête relative à l'établissement du chemin de fer de Cahors à Libos, d'accord avec l'ingénieur de la Compagnie, a émis l'avis qu'il y a lieu, savoir :

COMMUNE DE SOTURAC.

De supprimer le passage à niveau projeté au profil 8430, et d'en établir deux autres, l'un vers le piquet 8130, sur le chemin de Soturac au Colombier, et l'autre vers le piquet 9047, sur le chemin de Guibert au Lot.

COMMUNE DE DURAVEL.

D'établir latéralement à la voie de fer et à gauche de l'axe, un chemin de 4 m. 00 de largeur reliant le passage à niveau du chemin de la Gîneste, profil 13,600, à l'avenue de la station de Duravel.

COMMUNES DE VIRE ET PUY-L'ÉVÊQUE

De conserver au moyen d'un passage à niveau ou

supérieur, le chemin de Touzac à Pis ou des Trieux, limitant les communes de Vire et de Puy-l'Évêque, et rencontré par l'axe de la voie ferrée au piquet 46700 ;

De continuer jusqu'à la parcelle 77, de Puy-l'Évêque, la servitude projetée à droite de l'entreprofil 49026 — 19216.

COMMUNE DE PARNAC.

Que le sentier longeant la limite des parcelles n^{os} 50 et 51, soit relié au chemin de service rencontré par l'axe de la ligne de fer au piquet 36900.

COMMUNE DE DOUELLE.

Qu'une servitude latérale de 2 m. 00 de largeur, soit créée à gauche du chemin de fer dans les parcelles n^{os} 203, 204, 205, 206, 209 et 210 du plan de la Compagnie.

Les personnes que ces changements peuvent intéresser, sont prévenues que les plans et les autres pièces de l'enquête, resteront déposés pendant huit jours à partir du 25 août courant, jusqu'au 2 septembre prochain inclusivement, à la préfecture à Cahors, où chacun pourra en prendre communication, sans déplacement et sans frais.

Fait à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, le 20 août 1867.

Le Préfet du Lot,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Ch. DE PEBEYRE.

Les notables commerçants de l'arrondissement de Cahors se réuniront, le 1^{er} septembre 1867, à 2 heures précises du soir, dans la salle du Tribunal de commerce pour procéder au renouvellement de deux juges. L'élection faite, le 21 juillet dernier, de MM. Cargardel et Plantade ayant été annulée par M. le Ministre comme ayant eu lieu par un seul scrutin collectif, contrairement aux prescriptions de l'article 621 du code de Commerce.

La note contenue dans le *Journal du Lot*, et relative à la souscription faite au Petit séminaire de Montfaucon pour un zouave pontifical, doit être rectifiée ainsi qu'il suit :

Les professeurs et les élèves du Petit séminaire de Montfaucon ont donné *vingt-cinq* fr. pour l'entretien d'un zouave pontifical dans l'armée du St-Père.

A l'exemple de ce qui s'est pratiqué les autres années, l'administration de la guerre vient de décider que les chevaux de l'artillerie et du train des équipages seront mis jusqu'à nouvel ordre en pension chez des cultivateurs. Seulement il y a cette différence notable qu'au lieu d'en devenir propriétaires au bout de sept ans de garde, les détenteurs devront les tenir à la disposition des officiers de remonte.

On nous écrit de Souillac :

La foire du 16, à Souillac, a été peumunie de bestiaux. Le prix s'est bien maintenu. Les moutons abondaient sur le champ de foire.

Le marché aux céréales était bien approvisionné. Le froment s'est vendu 27 fr. l'hect.

On nous écrit de Montcuq :

La maison du sieur Guignes (Jean), du lieu dit Laplagne commune de Belmontet, a été, dans la matinée du 22 août, la proie des flammes. Le feu a pris dans la cave où l'on avait entassé des fagots secs et de la paille. La veille on avait fait la lessive dans la cuisine placée juste au-dessus de cette cave. On comprend que quelques étincelles ont dû, passant à travers les briques mal jointes, tomber sur les fagots et les enflammer.

Le feu a gagné l'immeuble avec une telle intensité, que tous les secours ont été vains.

Les pertes sont évaluées à 5,000. Guignes n'était pas assuré.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

22 août Nègre (Joseph), à Labérandie.
22 — Destrel (Marguerite), à Bouydu.
22 — Alazard (Amélie-Marie-Anne-Elise), rue des Augustins.
23 — Couderc (Adèle), à St-Henri.

Décès.

22 août Blanc (Louise), 20 mois, rue Bouscarat.
24 — Lafeu (Pauline-Eugénie), 9 mois, boulevard Nord.

Pour la chronique locale : A. Layton

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :

Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Faits Divers.

On mande de Venise :

Aujourd'hui notre ville a été éprouvée par un malheur irréparable. Le feu vient de consumer la fameuse chapelle du Rosaire, attendant à l'église de St-Jean et St-Paul, avec les chefs-d'œuvre qui en faisaient un vrai bijou d'art, y compris les deux grandes toiles de St Pierre, martyr, triomphe de la peinture vénitienne, œuvre du Titien ; la Madonna de Giambellino. Tout a péri misérablement ; il ne reste plus de la chapelle que les murailles dévastées. Cette fameuse chapelle, bâtie par Alexandro Vittoria et réédifiée en 1571, possédait de magnifiques tableaux du Tintoret et notamment la célèbre bataille de Curzolari. Toute la chapelle était entourée d'ouvrages sculptés en bois par Brustaton et ses élèves. Il y avait aussi des bas-reliefs admirables représentant la naissance et la présentation du Christ, sculptés par Morlaiter, le père et le fils Benazza, les Tagliapietra et Torretti. La perte peut être évaluée à plusieurs millions. Encore bien que l'on attribue l'origine de cet incendie à la mal-

veillance, il y a lieu de croire que l'on avait imprudemment déposé le soir dans la chapelle tous les cierges qui avaient figuré dans les cérémonies religieuses de la journée. Un cierge mal éteint aura mis le feu. Un homme de l'hôpital voisin s'est aperçu le premier, vers quatre heures du matin, du feu qui brûlait déjà depuis longtemps. On a encore pu distinguer le personnel de l'église. On a encore pu distinguer une dernière fois le St. Pierre, au milieu des flammes ; mais on a tenté inutilement de le sauver. Le préfet, le maire, toutes les autorités sont accourues ; chacun a fait son devoir. L'incendie heureusement n'a pas pu se communiquer à l'église ni à l'hôpital.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre historien national, M. HENRI MARTIN, vient de commencer la publication d'une *Histoire de France populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Ce bel ouvrage, dont le succès est assuré d'avance, fera surtout connaître les personnages et les faits qui ont exercé une influence réelle sur les destinées de notre patrie. La reconnaissance du passé lointain et la recherche des enseignements de la Révolution française doivent avoir pour but essentiel d'éclairer le lecteur sur le passé récent et sur l'avenir.

L'œuvre que M. Henri Martin présente aujourd'hui à ses concitoyens est la conclusion d'une carrière historique déjà longue et le dernier mot de plus de trente ans de travaux.

L'ouvrage complet, imprimé sur beau papier et illustré de plus de 500 gravures par les meilleurs artistes, formera environ 200 livraisons à 10 centimes, ou 20 séries de 10 livraisons brochées à 1 fr. 10 c. La première série vient de paraître chez FURNE, JOUVET & Co, éditeurs, à Paris, 45, rue Saint-André-des-Arts. (Envoi franco contre mandat ou timbres-poste). Une livraison spécimen est adressée gratis sur demande affranchie.

Samedi prochain 31 Août

(Surveillance et concours de l'autorité)

Tirage Loterie Municipale

VILLE DE CHATEAURoux.

Grandes loteries autorisées.

Adresser (mandat-poste ou timbre poste) au Directeur du Bureau Exactitude, 68, r. Rivoli, Paris, cinq francs, et on recevra par retour du courrier, VINGT BILLETS assortis pour 503 lots, compris 3 gros lots de 100,000 — 100,000 et 150,000 francs.

350,000 francs de Gros Lots

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

EXPOSITION DE LONDRES 1862
GRANDE MEDAILLE UNIQUE

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrance par le protoxyde d'Azote. Brey. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr.

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET

CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure franco 1 fr

DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure franco 1 fr.

Ces ouvrages s'envoient contre timb.-poste.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

DES ELIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES

Avantages et inconvénients. — Notice sur la poudre et l'ÉLIXIR PRÉTERRE. — Brochure franco 1 fr.

EXPOSITION DE PARIS 1867
MEDAILLE D'OR (UNIQUE)

LES DENTS, CONSERVATION

MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENCIVES. Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. franco, 2 fr.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.



A ASSIER.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

MARBRERIE ITALIENNE DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

8^{ME} ANNÉE. INSTITUTION 8^{ME} ANNÉE.

POUR LA PRÉPARATION AUX DEUX BACCALAUFRATS ET AUX ECOLES DU GOUVERNEMENT Rue MATABIAU, 29, à Toulouse.

DIRIGÉE PAR M. H. VENTRE

LICENCIÉ ÈS-SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Le 2 septembre prochain, ouverture des cours de révision pour les candidats qui désirent se présenter à la session de novembre.

PHARMACIE LACOMBE DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSÉS A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC. PRIX DU TOPIQUE, 1 fr. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! Guérison prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

EAUX DE CRANSAC
SOURCE GALTIER
Dépôt chez Burgalières, fils,
LIQUORISTE,
A CAHORS.

YHUX
POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature : *V. Farnier*
Dépôts : à Cahors, ch. VINEL ; à Saint-Céré, LAFON ; à Cahus, CAMBORNAT ; à Puy-Lévy, DELBREIL ; à Gagnac, LAFON-BESUKER. Dh. ; à Gourdon, CARANIC.

A LOUER
1 UN APPARTEMENT
AU 2^{ME} ÉTAGE
2^o UN MAGASIN
rue Fénélon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.
LE TEMPS
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef : A. NEEFTZER
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.
Le propriétaire-gérant A. LAYTON